



**Lot 2 - AQUEDUC-ÉGOUTS RUE DU PATRIMOINE (ouest)
COMPAGNIE WILFRID ALLEN LTÉE**

7 664 987.\$

**30 semaines de travaux
D'avril à décembre !!!**

*** AQUEDUC-ÉGOUTS
PATRIMOINE OUEST**

**De la Caisse pop.
à l'Anse-au-Persil**

page 19



**** 7 MAI 2011
RÉOUVERTURE
DE LA GRANGE
D'ANTIQUITÉS**

**Le four à pain
chauffera
à nouveau
cet été**

page 7

***** DIMANCHE
1er MAI 2011**

**La Biblio fête
ses 25 ans
avec vous!
page 2**

1986 - 2011

**25
ans**



Faut fêter ça!



sommaire

Vol. 37, no 2 - Mars-avril... 2011

- 3 édito
- 4 babillard
- 5 organismes
- 6 loisirs
- 7 développement
- 8 langue magique
- 9 règlements municipaux
- 10 caisse pop
- 11 parc école
- 12 école
- 13 marche de la mémoire
- 14 mrc + emploi-carrière
- 16 municipal
- 20 marées + partenariats

+ (distribution locale)
notre cahier des services

Visitez
www.journalepik.com
et EXPRIMEZ-VOUS!



25 ans de Biblio à Cacouna, Faut fêter ça!

Porte ouverte le dimanche 1er mai 2011, entre
13h30 et 15h30, au 420, rue du Couvent.

- * Accueil
- * Mot de bienvenue
- * Exposition-photo (de Yvan Roy)
«Cacouna, où nature et histoire se rencontrent»
- * Rencontre avec une auteure de chez nous, Linda Dionne
- * Exposition de livres sur les oiseaux
- * Récompense aux bénévoles
- * Tirage des prix du concours et prix de présence
- * Goûter et café

Venez fêter avec nous!

Le journal EPIK reçoit annuellement, et sur une base triennale, une aide au fonctionnement d'un peu plus de 6000\$, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec

258
Vol. 37, No 2 - Avril 2011
KACWANAK ACTUALITÉS

Lot 2 - AQUEDUC-ÉGOUTS RUE DU PATRIMOINE (ouest)
COMPAGNIE WILFRID ALLEN LTÉE
7 664 987.\$
30 semaines de travaux
D'avril à décembre !!!

* AQUEDUC-ÉGOUTS PATRIMOINE OUEST
De la Caisse pop. à l'Anse-au-Persil
page 19

** 7 MAI 2011 RÉOUVERTURE DE LA GRANGE D'ANTIQUITÉS
Le four à pain chauffera à nouveau cet été
page 7

*** DIMANCHE 1er MAI 2011
1985 - 2011
25 ans
La Biblio fête ses 25 ans avec vous!
page 2
Faut fêter ça!

NOTRE COUVERTURE

** La Grange d'Antiquités a de nouveaux propriétaires, Rodolphe April et Josée Bélanger, et une nouvelle vocation. Des espaces sont loués (kiosques) et le four à pain retrouvera sa chaleur aux mains de sa boulangère, Ginette Legendre.

*** La Biblio fête ses 25 ans avec une Expo de photos, de livres, des récompenses, des tirages et... un goûter! Le 1er mai de 13h30 à 15h30.

Photos Yvan Roy



à la une

AQUEDUC-ÉGOUTS, 132 OUEST
30 semaines de travaux
p. 19

LA GRANGE D'ANTIQUITÉS
Réouverture le 7 mai
p. 7

BIBLIO-CACOUNA A 25 ANS!
Ça se fête avec vous le 1er mai
p. 2

CHANGEMENT COURRIEL EPIK
epik@videotron.ca

PROCHAIN NUMÉRO:
16 juin 2011
Articles pour le
mardi 7 juin
S.v.p.

Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, www.journalepik.com
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »
- **TIRAGE**: 1000 exemplaires, 6 fois / an
- **DISTRIBUTION**:
Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).
- **MEMBERSHIP**: 5.\$ / an
- **PUBLICITÉ**: CARTES D'AFFAIRES: 60.\$ / an.
AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;
PAGE INTÉRIEURE: 120.\$, 1/2: 60.\$, 1/4: 30.\$, 1/8: 15.\$.
- **Contactez Yvan Roy** (418.862.3061, laissez le message) ou déposez votre texte dans la boîte à lettres du 628 rue du Patrimoine.
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:
Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;
Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.
- **DÉPOT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,
ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.
- **POLITIQUE D'INFORMATION**:
Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.
La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage
certifié
AMECQ

L'EPIK est
membre de
Communications
Publi-Services Inc.
(Placement pub.)



Christian Daigle, 1985

d' Yvan Roy

NOS PUBLICATIONS: de l'autofinancement du journal à la mise en valeur du patrimoine.

C'est à l'été 2000, immédiatement après les grandes fêtes locales, qu'a germé l'idée d'un projet de publication: «une première pour l'EPIK!». Cette idée a mené à la réalisation de la collection «Cacouna illustré» et allait engendrer bien d'autres projets....

L'élément déclencheur en était le programme PAMEQ (Programme d'aide aux médias écrits communautaires) du MCCQ. Il comprenait un volet «subvention de projet» qui finançait en bonne partie tout projet (dans nos cordes) susceptible de générer des revenus d'autofinancement de notre journal communautaire. Il fallait bien sûr avoir l'appui moral et financier du milieu (municipalité, groupes, corporations et individus) et répondre à divers critères. 14 mois plus tard, nous lançons la collection, 2 expositions et divers événements, mobilisant et sensibilisant en cours de route une multitude d'intervenants et provoquant de nouvelles initiatives.

Notre seconde publication, «Nelligan à Cacouna», tirée à 1000 ex. et lancée en octobre 2004, découlait de l'effet domino du premier projet et a pu être réalisée avec l'appui financier du MCCQ, du Pacte rural, du CLD, de la SADC, des 2 municipalités de Cacouna, de la Caisse pop., des députés et d'une foule de partenaires. L'objectif premier était encore d'assurer une part d'autofinancement du journal communautaire, mais nous trouvions tout aussi important la sensibilisation du milieu à la richesse de son histoire et de son patrimoine culturel, et la diffusion de ce potentiel à l'extérieur.

Avec «Nelligan à Cacouna», les critiques littéraires et les nombreuses réactions reçues ont été des plus favorables. Nous publierons, dans le prochain numéro, une liste de personnalités (politiques, littéraires, journalistiques et artistiques) à qui nous avons personnellement remis un exemplaire du livre et les commentaires surprenants de certains d'entre eux.

Financièrement parlant, les quelque 500 exemplaires vendus depuis 2004 ont permis au journal EPIK de joindre les deux bouts dans le financement du journal avec un apport d'environ 8000.\$ pour ces 4 années.

Depuis 2008, le MCCCFF a modifié son programme de subvention aux médias écrits, enlevant le volet «projet» pour le remplacer par une subvention générale au fonctionnement, avec un plan d'action triennal. Nous avons ainsi reçu, de 2008 à 2011, un montant annuel d'environ 6300.\$.

Voilà pourquoi, en 2008, avec notre 3e publication «Découvrir Cacouna», de Lynda Dionne et Georges Pelletier, nous avons annoncé que les revenus de la vente de ce nouveau projet serviraient entièrement à la mise en valeur du patrimoine culturel de Cacouna. Le tableau ci-contre en précise les revenus et ce qu'ils permettent de réaliser.

Notre projet actuel, sur *le Commerce et la Villégiature*, conserve la même logique et vise les mêmes objectifs de sensibilisation, de visibilité, et d'aide à l'émergence et à la réalisation d'autres projets de mise en valeur du patrimoine cacounois.

Suite à l'invitation lancée dans l'EPIK de février, une trentaine de supporteurs ont déjà manifesté leur appui en devenant partenaires du projet. La liste de ces partenaires apparaît sur notre site et s'allonge de jour en jour, démontrant l'intérêt de la population et la pertinence de révéler ce pan de notre patrimoine vivant.

La municipalité, la Caisse populaire et la Nation malécite ont confirmé leur appui financier; une demande est également en cours au Pacte rural et nous sommes confiants de pouvoir vous annoncer le lancement de cette nouvelle publication avant l'automne.

La couverture arrière du journal vous présente les 3 types de partenariat possibles: il est encore temps, d'ici la fin mai, de faire partie des partenaires qui seront inscrits dans le livre.

Merci de votre intérêt et de votre appui!

Et JOYEUSES PÂQUES !

Découvrir Cacouna (2008)

Détail: 15.\$ Consigne: 10.50\$

Tirage: 1000

Vendus: 633 - Dons: 195 (Promotion/visibilité)

Exemplaires en consignation ou en main: 172

Revenus de vente:

Directe (15.\$) = 327 : 4905.\$

Consigne (10.50\$) = 306 : 3213.\$ = 8118.\$

(Projet en 3 volets: PUBLICATION - DÉPLIANT - PANNEAUX D'INTERPRÉTATION)

Dépenses reliées au projet et à ses suites et qui ont été prises dans les revenus.

(Frais non couverts par les subventions obtenues)

Panneaux (coûts supplémentaires de production/installation) = 2330.\$

Publication/lancement/promo (coûts suppl.) = 1380.\$

Parution de cahiers et dossiers spéciaux (Magasins d'antan) = 1160.\$

Production d'exposition thématique sur Cacouna (2 formats) = 450.\$

Production de cartables de promotion pour mise en valeur

(Magasin Sirois, Mémoire Parc Marin, Histoire et Prix du Patr.) = 330.\$

Présence et promotion aux Salons du livre (Riki/Québec)

et à divers congrès, colloques, événements = 700.\$

Frais expédition/poste/distribution = 425.\$

6775.\$

8118.\$ - 6775.\$ = **1343.\$** auquel s'ajouteront les revenus de vente des 172 livres restants = **fonds de réserve** pour de prochaines activités de publication/animation/promotion de notre patrimoine culturel (bâti, naturel, vivant).

NELLIGAN intrigue encore, 70 ans après sa mort...

Le 21 mars, à l'occasion de la journée internationale de la poésie, le Café Nelligan (Librairie du Portage), sur une initiative de Lise Paradis assistée de Yvan Roy, marquait le 70e anniversaire de la mort du poète (décédé à l'hôpital St-Jean-de-Dieu, de Montréal, le 18 novembre 1941). Lise y présentait les grands moments de la vie de Nelligan, et Yvan faisait savourer à l'auditoire trois poèmes chantés de Nelligan sur des images de la riche nature de Cacouna, qui a si joliment inspiré le poète.

Quelques jours plus tôt, du 16 au 18 mars, à Moscou, était lancée la première anthologie de poésie québécoise, comptant 700 pages et regroupant 44 poètes, dont Émile Nelligan.



J'achète vos vieux papiers...

... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires
- Livres et manuscrits

Richard Michaud

418.862.5671

Biblio-Cacouna

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI : 19H00 À 20H30
MERCREDI : 19H00 À 20H30
JEUDI : 15H30 À 16H30
SAMEDI : 10H00 À 11H00

25 ans !

Il y a 25 ans, le 13 avril, avait lieu l'inauguration de votre bibliothèque. Tout au long de ces années, plusieurs dizaines de bénévoles ont donné des milliers d'heures de leur temps, afin que vous ayez une bibliothèque digne de ce nom. Parmi ces personnes, quatre y travaillent depuis le tout début, et une autre depuis 21 ans.

Votre bibliothèque représente un service inestimable pour la population. En votre nom, je voudrais dire un gros «MERCI!» à toutes ces personnes qui nous ont aidés depuis toutes ces années.

Faut fêter ça !

Le dimanche 1er mai 2011, nous fêterons cet anniversaire, à la bibliothèque, entre 13h30 et 15h30. Il y aura des expositions, une rencontre d'auteure, récompenses aux bénévoles, tirage des prix du concours et prix de présence. Un goûter terminera cette petite fête. Toute la population est invitée à la bibliothèque.

(Voir Programme en p.2)

Venez fêter avec nous !

Louise Létourneau, responsable

babillard

DU NOUVEAU AU «DÉPANNEUR KAKOU»

LIT DE BRONZAGE

Ouvert 7 / 7

Avec ou sans rendez-vous

Lundi au samedi

7h00 à 22h00

Dimanche

8h00 à 21h00

Marie

COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

À Cacouna.

Cours en petit groupe de 2 à 4
ou cours privé.

Adapté à vos besoins.

Pour informations
contacter:

Karen-Ann Fallu
418 867-4439

Offre de service de SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

(418) 867-5557

-Dyslexie

-Dysorthographe

-Aide aux devoirs

-Démonstration de logiciels d'aide
à la lecture et à l'écriture

-Approche émotivo-rationnelle
pour les ados
25\$/HEURE

(si déplacement = supplément)

Isabelle Lévesque

isabelune@hotmail.com

PARUTIONS À VENIR 2011

Première date: réception matériel

2^e date: distribution

#259 - JUIN = 7 et 16

#260 - SEPTEMBRE = 6 et 15

#261 - OCTOBRE = 18 et 27

#262 - DÉCEMBRE = 6 et 15

RECHERCHE

LOGEMENT 4 1/2 OU 5 1/2

Je suis la première ermite franciscaine consacrée par vœu publique, mère et grand-mère, dans le diocèse de Rimouski.

Je cherche un logement de 4 1/2 ou 5 1/2 pièces dans un bas ou un sous sol, tout compris, ou encore un petit chalet 4 saisons à louer. Je possède une auto et peu de meubles.

Pas trop loin du fleuve. Si l'endroit me plaît et est tranquille, je pourrais louer pour plusieurs années.

Une ermite est une personne qui prie de jour et de nuit; je ne fume pas.

Pour toute information sérieuse,
veuillez me rejoindre:
ermitedelacroixofs@live.ca
ou 418-862-5570
entre 7h am et minuit.

Ou laissez un message sur mon répondeur. Prête à déménager n'importe quand.

Comme référence, allez sur mon site
<http://une-ermite-laique-consacre.com/ermite-de-la-croix-o.f.s.-qui-je-suis.htm>

Paix et Joie!

FONDATION DES MALADIES DU COEUR

**Plus de 2 400.\$
récoltés à Cacouna!**

Bravo à madame Maria Dégarie, responsable du porte à porte de Cacouna pour la levée de fonds 2011 de la *Fondation des Maladies du Coeur*.

Avec ses bénévoles et grâce aux généreux dons des gens de Cacouna, 2 403.63\$ ont été amassés.

Ces argents serviront à continuer la recherche sur ces maladies cardiovasculaires et les accidents cérébraux (A.V.C.).

Merci à tous!

Jacqueline Boucher,
responsable du KRTB

MEMBERSHIP DE SOUTIEN (5.\$): Votre SUPPORT est IMPORTANT !

Club de Golf

La direction du Club de golf de Cacouna vient d'annoncer la nomination d'André Joncas à titre de directeur général de la corporation. Diplômé en administration et fort de plusieurs années d'expérience en comptabilité, M. Joncas aura comme principal mandat d'assurer la gestion quotidienne du club ainsi que le service auprès de la clientèle pour l'organisation de tournois privés.



M. Joncas entreprendra bientôt ses nouvelles fonctions dans lesquelles il poursuivra les efforts déployés à l'amélioration du club de golf. Il sera donc heureux d'accueillir les membres et non-membres à la boutique dès l'ouverture du terrain prévue en avril prochain.

Le Club de golf de Cacouna a également profité de l'occasion pour inviter toutes les personnes intéressées par l'organisation d'un tournoi d'entreprise à contacter André Joncas au 418 862-9649 ou par courrier électronique à l'adresse golfcacouna@hotmail.com. Ce dernier pourra vous informer de la tarification ainsi que des dates encore disponibles à l'agenda pour la réservation de votre tournoi.

Rappelons aussi qu'il est toujours temps de vous procurer votre carte pour la prochaine saison et que, une fois de plus, il est possible à tous de payer celle-ci en trois versements égaux.

Cercle de Fermières

Bienvenue Exposition annuelle

Cercle de fermières du Québec
à Cacouna

SALLE PAROISSIALE DE CACOUNA

**Mercredi le 18 mai 2011
de 13h00 à 20h00**

Conseil de Fabrique

CAMPAGNE DE CAPITATION

Nous sommes présentement en pleine campagne de Capitation. Plusieurs d'entre vous ont déjà répondu à notre appel; nous sommes très reconnaissants. Les autres, vous êtes invités à le faire principalement pendant le mois d'avril. Cependant, nous acceptons vos dons tout au long de l'année et vous avez l'opportunité de les faire en 2 versements.

LE DÎNER DU 6 MARS a rapporté la jolie somme de 2 558,69\$. Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette activité. Malgré la mauvaise température, nous avons eu une belle assistance. Merci spécial à toutes les personnes qui ont contribué à la préparation du succulent repas, et des dons reçus des Chevaliers de Colomb, du Comité de paroisse des Chevaliers de Colomb, du Club des 50 ans et plus et d'autres dons personnels. C'est tous ensemble et dans un esprit d'entraide que nous parviendrons à assurer la survie de nos établissements religieux.

BINGO

Vous êtes tous invités à un BINGO, vendredi le 6 mai à 19h30 à la salle paroissiale. Nous vous invitons à y assister en très grand nombre. Dites-le à vos parents et amis et venez vous amuser. Apportez vos marqueurs et merci à l'avance de votre présence.

VENTE DE TERRAINS

La Fabrique annonce la vente de terrains, situés sur la rue de la Fabrique. Pour plus d'informations, bien vouloir vous adresser au presbytère, 418 862-4338, ou à M. Marie-Louis Plourde, 418 862-5613 rés.

Nous sommes toujours ouverts à vos interrogations, vos idées...

Votre conseil de Fabrique, Claudette Larochelle, présidente

Faites fleurir la recherche pour
stopper la sclérose en plaques.



CAMPAGNE
DE L'ŒILLET
SP

Le week-end de la fête
des Mères, achetez un
œillet, offrez un bouquet
ou faites un don.

Au profit de :

Société
canadienne
de la sclérose
en plaques
SP
DIVISION DU QUÉBEC

www.scleroseenplaques.ca/qc 1 800 268-7582

MARCHE DE L'ESPOIR, LE 5 JUIN 2011 À RIMOUSKI

Pour informations : 418-724-5499 ou 1-877-424-5499

Site web : www.marchedelespoir.com

Offres d'emplois

Coordonnateur(trice) de terrain de jeux

- SUPERVISER les moniteurs(trices)
- CRÉER et ANIMER des activités avec eux(elles)
- Assurer le CONTRÔLE des jeunes et leur SÉCURITÉ
- Participer au NETTOYAGE des lieux (intérieur et extérieur)
- Salaire selon expérience.
- 40 heures / sem. de jour. Du 27 juin au 31 août (si poss.)

Animateur(trice) de terrain de jeux

- ANIMER des activités pour les 5 à 12 ans
- Assurer le CONTRÔLE des jeunes et leur SÉCURITÉ
- Participer au NETTOYAGE des lieux (int. et ext.)
- Salaire selon expérience.
- 30 à 40 h / sem. de jour. Du 27 juin au 31 août (si poss.)

Envoyez **MAINTENANT** votre CV à
jychouinard@cacouna.ca
(Entrevues prévues prochainement!)

Activités pour cet été

(Inscriptions par tél.: 867-1781 #5 - Boîte vocale)
(Donnez votre nom, tél., activité)

- Équipes en formation

Les demandes sont: SOCCER et BALLE-MOLLE
35.\$ pour l'été, par activité

- **Vente de garage municipale (jouets, sports, livres, meubles).** La collecte débute en mai et la vente en juin.

- **Tae-Boxe & Step.** Session du printemps débute les 19 et 21 avril respectivement. 35.\$ pour 8 séances extérieures quand il fait beau.

Foire de produits locaux et Vente de garage

(Une belle occasion de relaxer en faisant de bonnes affaires!)

SAMEDI 24 JUIN 2011 (LA ST-JEAN)

DE 13H À 16H. Musique et jeux pour tous.

Les organismes et entrepreneurs de la région sont invités
à louer une table pour offrir leurs produits. 10.\$ / table.

Bienvenue à tous et bon été!

Quel sport ou activité aimeriez-vous pratiquer?

Contactez-nous!

Terrain de jeux cet été

(Inscription avant le 13 mai = RABAIS de 10.\$)

En plus des activités régulières (9h à 12h et 13h à 16h,
il y aura un SERVICE DE GARDE de 7h30 à 9h,
12h à 13h, et 16h à 17h30.

Du 25 juin au 30 août inclusivement

Frais pour la saison au terrain de jeux

(47 jours)

1 enfant = 100.\$

2 enfants = 180.\$

70.\$ par enfant de plus

(Inscription avant le 13 mai = Rabais de 10.\$)

Frais du Service de garde

7.\$ par jour, par enfant

(Repas non inclus)

(Payables à la semaine)

**Donc, pour les 47 jours,
cela revient à environ 2.\$ / jour,
plus 7.\$ pour le service de garde
(si utilisé)**

NOUVEAU!

JARDIN COMMUNAUTAIRE

**C'est votre chance de faire partie
d'un projet rassembleur!**

Parents, enfants et grands-parents, vous êtes invités à réserver une parcelle de terre. Sur un terrain situé devant l'école, vous pourrez profiter d'un endroit pour vous détendre entre amis et profiter des richesses de la terre!

Les gens de Cacouna sont fiers de leurs jardins et aménagements paysagers; c'est pourquoi, à l'automne, il y aura des concours sur les beaux parterres de maison, les beaux jardins, les fruits et légumes les plus gros, les plus beaux, les plus étranges...

Raisons de plus pour manger des fruits & légumes frais et pour fêter les récoltes! ... Détails à venir...

Pour ce jardin communautaire, les Loisirs Kakou sont à la recherche de : **Outils de jardinage; CABA-NON pour entreposer les outils de jardinage; grands BARILS ou BACS de plastique pour accumuler l'eau d'arrosage.**

Merci d'appuyer ce projet dans votre communauté.

CHRONIQUE

Cédric Bernard, agent de développement

PARTICIPER à NOTRE développement

Un nouvel agent de développement pour Cacouna

Nouvellement entré en fonction comme agent de développement de la municipalité, je souhaite exprimer à tous les cacounois et cacounoises mon enthousiasme à l'idée de m'investir pour le dynamisme de votre communauté. J'ai suivi une formation dans le développement rural complétée par plusieurs expériences professionnelles dans le milieu communautaire en France et au Québec. J'espère qu'à travers mon parcours et ma motivation je pourrai apporter des réponses concrètes aux problématiques de votre territoire.

Je suis entièrement à votre service et peux vous recevoir les lundis et mardis aux bureaux municipaux pour évoquer avec vous vos projets de création d'activité ou pour partager votre vision du développement de Cacouna.

N'hésitez donc pas à me contacter!

Cédric Bernard

Cedric.rural@gmail.com

418-867-1781 Poste 6

Rappel sur le Rôle d'un agent de développement rural

Un agent de développement rural est avant tout un outil à la disposition de la communauté. Mes missions sont

d'accompagner le milieu vers une prise en main locale des enjeux du développement, de soutenir les initiatives locales en apportant conseils et expertises ainsi que de favoriser l'accès aux informations pertinentes.

L'agent est donc un accompagnateur qui se doit de réunir l'ensemble des acteurs de la municipalité pour favoriser son dynamisme et la mise en place un projet de territoire de manière concertée.

Comité local de développement

Un comité local de développement est constitué par des citoyens ayant à cœur de s'investir pour le développement socio-économique de leur municipalité. Des réunions mensuelles permettent de mettre en place des discussions autour des principaux enjeux locaux. Afin de promouvoir la prise en compte de vos avis, un représentant du conseil municipal sera associé à cette réflexion.

L'objectif principal de ce comité est de mettre en place un plan d'action, de le mettre en œuvre et d'en assurer le suivi. En favorisant la prise en charge par la population locale de l'avenir du territoire, nous espérons créer des projets répondant aux attentes de tous.

L'avis de chacun est important, c'est pourquoi je vous incite fortement à nous rejoindre et à nous faire profiter de votre point de vue et de votre énergie!

Pour info : Cedric.rural@gmail.com



RÉOUVERTURE DE LA GRANGE D'ANTIQUITÉS

7 mai 2011

Message des nouveaux propriétaires

En février dernier, ma conjointe, **Josée Bélanger**, et moi avons officiellement fait l'acquisition d'un commerce dont je rêvais depuis quelques années. Le domaine de l'antiquité me passionne depuis longtemps et le monde des affaires est une avenue qui éveille en moi beaucoup d'intérêt. Ces deux passions réunies feront que je réaliserai un grand rêve le 7 mai prochain.

Tout plein de nouveautés seront au rendez-vous dès cette année. Une musique d'ambiance, choisie et montée par un de mes amis, fera vibrer les vieilles planches de notre grange. Ensuite, 3 kiosques sont déjà loués à l'intérieur. Le premier sera occupé par les excellents produits de l'*Hydromellerie de St-Paul-de-la-Croix*. Dans le second, l'originalité et la créativité des gens de la *Boutique Clémentine* vous donneront la possibilité d'offrir des cadeaux uniques à votre famille. Au troisième kiosque, madame Deschamps offrira des produits faits à la main. Enfin, dans une section spécialement réservée de la grange, vous pourrez réaliser des trouvailles à petits prix.

Le 7 mai sera donc une journée extraordinaire pour nous, et nous espérons qu'elle le sera tout autant pour vous. Si vous avez des questions ou si vous avez des suggestions à faire, n'hésitez pas à me contacter, ça me fera plaisir de discuter vos projets.

Rodolphe April,

418-863-5487, 894-8229

**Ouvert 7 jours sur 7
de 9h30 à 17h00
du 7 mai à la Fête du Travail**

Du pain de ménage bien chaud, tout l'été !



La petite boulangerie devant la grange d'Antiquités, et le four à pain attenant, revivront grâce aux bons soins de **Ginette Legendre**.

La boulangère offrira tout l'été du bon pain de ménage et d'autres produits faits sur place.



CURIEUX!

Pourquoi les notes de musique sont-elles appelées 'do, ré, mi, etc.' ?

La notation "do, ré, mi, fa, sol, la, si" a été créée au 11e siècle par un moine italien. Elle est inspirée d'un chant religieux latin :

Ut queant laxis	Resonare fibris
Mira gestorum	Famuli tuorum,
Solve polluti	Labii reatum,
Sancte Ioannes.	

Le "ut", difficile à chanter, a été remplacé par un "do" au 17e siècle.

Pourquoi dit-on "le jeu n'en vaut pas la chandelle" ?


Cette expression signifie que l'enjeu n'en vaut pas la peine. Jusqu'au 18e siècle, le théâtre était éclairé à la chandelle. Il fallait des milliers de chandelles par soirée, ce qui représentait une somme colossale à l'époque. Si les bénéfices rapportés par la représentation n'étaient pas suffisants, ils ne couvraient même pas le prix des chandelles.

• **Pourquoi trinque-t-on ?**

- La coutume de trinquer vient du Moyen Âge. À cette époque, les empoisonnements par la boisson étaient courants. Par précaution, les gens qui vidaient leur verre ensemble s'échangeaient un peu de breuvage juste avant de boire. Par la suite, on se contenta simplement de cogner les verres pour échanger du liquide par éclaboussure. Aujourd'hui encore, on dit qu'il ne faut pas commencer à boire avant d'avoir trinqué, et qu'il faut se regarder dans les yeux en trinquant, ce qui est un signe de confiance.


• **Pourquoi dit-on que "l'argent n'a pas d'odeur" ?**

- Ce proverbe est attribué à l'empereur romain Vespasien (9-79), en réponse à son fils Titus qui lui reprochait d'avoir ins-tauré un impôt sur l'urine.
- Dans la Rome Antique, l'urine était collectée dans les toilettes publiques pour être utilisée par les tanneurs afin de dégraisser la laine. Vespasien eut l'idée d'établir une taxe sur cette collecte. Critiqué par son fils, il lui mit sous le nez des pièces de monnaie en lui demandant s'il était importuné par l'odeur. Au 19e siècle, les Parisiens appelèrent leurs toilettes publiques des "vespasiennes" en mémoire de cette anecdote.



Programme de gestion de l'exemption fiscale des Indiens en matière de taxe sur les carburants

À partir du 1^{er} juillet 2011,




les Indiens qui auront obtenu leur **attestation d'inscription** au programme ne paieront pas la taxe sur les carburants lors de l'achat de carburant dans une station-service située sur une réserve ou dans un établissement indien au Québec.

Vous pouvez obtenir un formulaire d'inscription

- en consultant le site Internet de Revenu Québec au www.revenuquebec.ca;
- en téléphonant au 1 800 567-4692 (sans frais).

Notez que vous pouvez également obtenir un formulaire d'inscription auprès de certains conseils de bande.

Revenu Québec 

Centre-Jeunes

Nouveau coordonnateur

Prenez note qu'à compter d'avril 2011, la coordination du Centre-Jeunes sera assurée par Pascal Morin, qui succède à Maxime Savoie, dont le mandat vient de se terminer. La chronique régulière reprendra dans le prochain numéro.

Horaire du Centre-Jeunes

Dimanche :	Fermé
Lundi :	Fermé
Mardi :	Fermé
Mercredi :	18H00 à 20H30
Jeudi :	18H00 à 20H30
Vendredi :	15 à 17H (6^e année) 18H00 à 22H30
Samedi :	14H00 à 17H00 18H00 à 22H30



L'entreprise Alcide Ouellet et Fils Inc. de Saint-Cyprien vient de faire l'acquisition d'Équipements B.S.L. Inc. de Cacouna, ancien concessionnaire John Deere dans la région.

Le but poursuivi par l'entreprise a toujours été de devenir la référence dans la vente de tracteurs compacts, de moyenne à haute puissance, d'équipements agricoles dernier cri, d'équipements forestiers performants, autant pour les particuliers que les petites et les grandes entreprises.

Aussi, l'année 2011 coïncide avec l'intégration de deux nouveaux associés chez Alcide Ouellet et Fils. Mickaël et René-Pierre Ouellet se joignent à Gilbert et Jean-Pierre Ouellet pour poursuivre l'œuvre de leur grand-père Alcide Ouellet, qui s'était lancé en affaires en 1954. Ils deviennent ainsi la troisième génération au sein de cette grande famille de gens d'affaires actifs dans le milieu rural régional.

Équipements B.S.L. Inc. était propriété des frères Robert et Francis Boucher, fils de Régis Boucher, qui avait fondé l'entreprise en 1977.

Messages de l'inspecteur en bâtiments

Nouveau règlement sur les piscines

En juillet 2010, le gouvernement du Québec a adopté un nouveau règlement sur les piscines résidentielles. À la séance du Conseil municipal de Cacouna du 11 avril dernier, un nouveau règlement sur les piscines a été adopté afin de refléter cette nouvelle réalité. Toute nouvelle piscine désormais implantée devra se conformer à ce nouveau règlement. De plus, les mesures de protection et de sécurité entourant les piscines déjà existantes devront s'y conformer dès juillet 2011.

Une copie de la nouvelle réglementation est disponible au bureau municipal, mais vous pouvez prendre connaissance des éléments importants sur le site mapiscinesecuritaire.com.

Les infiltrations d'eau

La fonte des neiges est souvent une période sensible pour les infiltrations d'eau dans la maison. Mais c'est aussi, parfois, le moment crucial pour poser un bon diagnostic afin d'éviter des travaux de correction qui peuvent s'avérer tout aussi coûteux qu'inutiles.

Les infiltrations d'eau au printemps viennent souvent de la mauvaise ventilation des toitures et des ponts thermiques qui en découlent, formant ainsi des bassins d'eau au-dessus de l'avant toit. Les infiltrations d'eau peuvent également découler de faiblesses dans

la barrière d'étanchéité autour des fenêtres, ou de barrières physiques sous le revêtement de mur extérieur. Dans ce dernier cas, l'eau est poussée vers l'intérieur plutôt que d'être chassée vers l'extérieur (c'est souvent le cas avec les murs de briques qui ont été peints, par exemple, ou si les fourrures de mur, sous le parement, n'ont pas de joints d'écoulement).

Mais, infiltration d'eau ne signifie pas toujours un problème de toiture ou de fenêtres.

Une partie importante des infiltrations d'eau, au printemps, peuvent venir de sources intérieures. Les maisons construites avant 1960 n'étaient pas toujours conçues pour supporter une charge d'humidité intérieure importante. Les salles de bain et les cuisines peuvent laisser l'humidité passer à l'intérieur des murs, et former des pains de glaces qui se liquéfient avec les premières chaleurs. Généralement, si vous avez des pertes de chaleur à travers les murs ou les cadres de fenêtres, il y a des chances pour qu'il y ait eu condensation d'humidité au milieu du mur en période froide.

En conclusion, si vous remarquez des traces d'humidité dans vos murs ou au sous-sol, assurez-vous de bien identifier leurs causes avant d'essayer de les régler.

Vincent Bérubé - 867-1781 #6
Inspecteur en bâtiments



848.\$ Offre spéciale !

Nikon - D3100 - Kit Reflex - 14,2 Mpix + Objectif 18-55 VR + Objectif 55-200 VR de Nikon

Du 13 au 26 avril

**176, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup
418 862-8532**



Dumoulin

Nikon D3100 + 18-55mm + 55-200mm

DES ÉCONOMIES ET DES PROTECTIONS SOUS LE MÊME TOIT, ÇA AIDE

***Desjardins vous offre en ce moment un taux à partir de 2,9 % *
sur les prêts hypothécaires. Et ce n'est pas tout.***

***Vous voulez mieux comprendre toutes les étapes
du processus d'achat d'une propriété ?***

Vous recherchez un financement bien arrimé à vos besoins ?

Vous désirez faire des rénovations ?

Vous avez besoin d'aide pour établir un budget ?

Vous recherchez la meilleure assurance pour votre maison ?

***Vos experts de Desjardins répondront à toutes vos questions
et vous proposeront des solutions.***

***Nous vous invitons à communiquer avec une de nos conseillères
au 418-898-2061, pour tous vos projets.***

***Tout bien calculé, faire affaire avec Desjardins,
c'est une très bonne affaire.***

* Ce taux peut être variable ou celui de la première année d'un terme de 5 ans.
Certaines conditions s'appliquent. Offre d'une durée limitée.
Le « taux annuel du coût d'emprunt » est équivalent au taux d'intérêt affiché,
sauf si des frais s'appliquent.



Desjardins

Caisse populaire Du Parc et Villeray

Centre de services Cacouna

633, rue du Patrimoine

Cacouna (Québec) G0L 1G0

Tél.: 418-898-2061 Téléc.: 418-862-2481

Des nouvelles du

PARC-ÉCOLE

À votre agenda

4 juin 2011 : Fête familiale sur les terrains de l'école et de la municipalité. La programmation officielle sortira sous peu, mais on peut déjà vous confirmer qu'il y aura trois gros jeux gonflables et plein de surprises!!!

Responsable de l'activité : Valérie Gosselin.

13 août 2011 : Tournoi de golf du Parc-École suivi d'un souper méchoui. Ce tournoi aura lieu au club de golf de Cacouna. Président d'honneur : M. Mario Dumont. Responsable de l'activité : Martin Lévesque et Patrick Létourneau

10 septembre 2011 : 2^e collecte de bouteilles à partir de 10h. Placez vos sacs sur la galerie pour faciliter la collecte.

29 octobre 2011 : Soirée d'Halloween

19 novembre 2011 : Souper encan

Collecte de bouteilles du 26 février

Lors de notre dernière collecte de bouteilles, nous avons amassé tout près de 1200\$ en bouteilles et en dons. Merci de votre générosité et de votre collaboration. Un merci aussi à tous les bénévoles qui ont participé à la collecte.

Prochaine collecte : Samedi le 10 septembre 2011

Si, au courant de l'année, vous désirez remettre vos bouteilles (verre ou plastique) ou cannettes consignées pour le réaménagement de la cour d'école, vous pouvez le faire de deux façons :

1- Vous allez porter vos bouteilles au Marché Desbiens ou au Dépanneur Kakou et, lorsque la caissière vous remet vos sous, correspondant à la consigne, vous pouvez alors les déposer vous-même dans le contenant identifié «Parc-École», près de la caisse.

2- Vous pouvez contacter Valérie Gosselin (863-5675) et elle ira les chercher chez vous.

Merci à tous !!!

Site internet

Le site internet est présentement fonctionnel et en constante évolution. Vous pouvez y retrouver nos activités passées et à venir, nos partenaires financiers, une banque de noms de gardiens/gardiennes et plein d'autres choses. À visiter régulièrement car constamment mis à jour.

Un petit coup de pouce!!!!

Ce projet ne se réalisera pas en criant ciseaux et on aura besoin de personnes autour de nous. Si vous désirez nous donner un coup de main à l'occasion, vous pouvez le faire

en nous le signifiant par le biais des médias électroniques ou en contactant un des membres du comité de bénévoles. Vous avez une idée d'activité, vous êtes les bienvenus!!!

Vous pouvez nous rejoindre via le web :

Site internet : www.parcecolecacouna.org

Courriel : parcecolecacouna@hotmail.com

Ou par le biais des membres du comité :

Carole Villeneuve, Julie Bouffard, Karine Boutin, Martin Lévesque, Valérie Gosselin, Vickie Ouellet

Fête des Voisins, le 4 juin 2011

La municipalité de Cacouna est heureuse d'annoncer qu'elle participe à la prochaine édition de la Fête des Voisins, qui aura lieu le samedi 4 juin. Elle invite ses citoyens à se joindre à cet événement qui s'étend à toutes les régions du Québec et à une trentaine de pays à travers le monde.

Le but de la Fête est de créer une dynamique de convivialité et de renforcer les liens de proximité et de solidarité, tout simplement parce que c'est agréable et pratique de mieux connaître ses voisins! La Fête a également des retombées durables, notamment en ce qui concerne la sécurité des enfants, l'échange de petits services et l'entraide face à des situations difficiles.

Cette année la Fête des Voisins s'organise en partenariat avec le comité du Parc-École et la belle fête familiale qu'ils préparent pour le samedi 4 juin. Un pique-nique convivial entre Cacounois viendra clore cette journée d'amusement et de partage. Un repas chaleureux, où chacun est invité à apporter une salade, une tarte ou un gâteau, se déroulera sur l'heure du souper. Un moment simple où l'on fête le plaisir de vivre ensemble dans notre si beau village. L'objectif de cette journée est essentiellement de se rencontrer, de créer des liens et des échanges au sein de la population locale.

Ce sont les citoyens qui possèdent les clés du succès de cet événement. Alors parlez-en autour de vous, mobilisez votre voisinage et faites de cette Fête un succès et un atout pour la cohésion de notre communauté.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Valérie Gosselin (valeriegosselincacouna@hotmail.com)

Faune Canada vient de confirmer que nous aurons des plants d'arbres à donner lors de cette Fête des Voisins du 4 juin prochain. Plusieurs essences seront disponibles; quantités à confirmer.



IMPRO! ... VOUS AVEZ DIT «IMPRO»?

C'est à quelques mètres de ce témoin de neige qu'avait lieu une activité tout à fait originale du Carnaval 2011: le «concours d'humour» du 12 février à Place Soleil.

Un mystérieux personnage, venu d'on ne sait où, a commencé le bal en interpellant l'animateur (Jean-Yves Chouinard) et amorçant un dialogue improvisé d'une quinzaine de minutes. Il s'agissait de Gaétan Côté, nouveau citoyen de Cacouna, animateur et co-

ordonnateur de diverses activités culturelles, à Cacouna et à Riv-du-Loup. Plusieurs jeunes y ont aussi présenté des numéros humoristiques (histoires ou sketches), et on a eu droit à une démonstration et initiation à l'IMPRO. Adultes et jeunes ont spontanément plongé dans cette expérience et on a pu assister à de surprenantes performances.

Cette activité devrait être répétée, publicisée et encouragée. Ne manquez pas la prochaine!

Hommages à nos grands-parents

Quand? Vendredi le 11 février 2011 de 13h15 à 15h00.

Où? À l'École Vents-et-Marées.

Thème: «Tous à bord avec nos grands-parents pour célébrer!»

C'est une fête organisée spécialement pour établir une complicité avec les grands-parents, à l'intérieur des murs de l'école. Des activités variées sont au programme telles: pièces de théâtre, chants, jeux de société, collation et présentation de voeux pour la St-Valentin. Cette année, les grands-parents ont été invités à s'impliquer davantage, soit en présentant un numéro musical ou en initiant les jeunes à des danses en ligne.

Les jeunes ont profité de cette occasion pour reconnaître l'importance des grands-parents dans leur vie. Les grands-parents ont été agréablement surpris de l'organisation et de l'implication de leurs petits-enfants. Des albums et des signets leur ont été remis.

À noter qu'une présence admirable de plus d'une quarantaine de personnes a réjoui les élèves et, que dire de la belle participation des invités?

Merci!

Les jeunes de 4^e et madame Louise.

Hommages à vous, chers grands-parents

Rassemblons-nous pour célébrer cette fête merveilleuse.

En cette journée spéciale, nous sommes heureux et heureuses.

Célébrons en votre douce compagnie.

Oh! Nous nous faisons plaisir de vous dire: merci!

Nous vous aimons beaucoup.

Naviguons joyeusement avec vous.

Amour et tendresse, nous partageons.

Importants vous êtes pour nous, dans cette réunion.

Santé et paix, nous vous souhaitons de tout coeur.

Savez-vous que vous nous donnez du bonheur?

Ayez de bons moments avec nous.

N'oubliez pas que vous êtes très importants.

Cupidon nous fait penser à l'harmonie.

Ensemble, nous rigolons et jouons en amis.

Envers vous, nous sommes très reconnaissants.

Nous sommes tous des gagnants.

Votre générosité nous réjouit.

Etes-vous heureux aujourd'hui?

Reconnaissez que vous êtes inspirants!

Souvenirs nombreux, nous partageons avec vous en grandissant.

Vous êtes très épatants!

On vous admire toujours.

Unissons nos voix et notre amour.

Soyons respectueux envers chacun de vous.

UNE EXPÉRIENCE CULTURELLE
UNIQUE À LA MAISON!

**RECHERCHONS
FAMILLES HÔTESSES!**

Hébergez des étudiants universitaires
canadiens âgés de 18 à 25 ans
en apprentissage de la
langue française

- 835 \$ par étudiant
- 16 mai au 17 juin 2011
- service de navette offert

Pour information :
Manon Mercier
Responsable de
l'hébergement
manmer@cegep-rdl.qc.ca
418 862-6903, poste 2416
ecoledelangues.cegep-rdl.qc.ca



ÉCOLE DE FRANÇAIS
CEGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP
<http://ecoledelangues.cegep-rdl.qc.ca>

Cégep de
Rivière-du-Loup
Service de la formation continue



**CHAMPIONNAT
PROVINCIAL
DE KARATÉ
2011**

KARATÉ



*kempo
sei-shin*

G. Vachon



**CEGEP de Rivière-du-Loup
7 mai, 2011**



LA MARCHÉ DE LA MÉMOIRE 4^e édition

Dimanche 29 mai 2011
Pointe de Rivière-du-Loup
14h00 - Inscription à 13h15

CLAIRE LÉVESQUE sera «marcheur élite» pour Cacouna.

Un «marcheur élite» s'engageant à amasser 200\$ et plus auprès de son organisation ou entourage, le journal EPIK se chargera de collecter les fonds d'organismes, entreprises ou individus de Cacouna qui désirent participer à cette cause.

Soutenons la recherche (10%) et aidons les personnes atteintes et les proches aidants de notre secteur.

 - **Faites votre chèque à l'ordre de:**
La Société Alzheimer Bas-St-Laurent
 et indiquez si vous désirez un reçu (+adresse).
 - **Faites parvenir à «Journal EPIK»**
 C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0 - ou 418.862-3061

D'ici au 15 MAI S.V.P. - Merci! *Yvan Roy*

Chers partenaires,
 Sous la présidence d'honneur de monsieur Conrad Gosse-
 lin, les membres du comité organisateur sont à mettre en
 place les derniers préparatifs de la 4^e édition de la Marche
 de la mémoire et sollicitent de nouveau votre participation.
 Cette année, l'objectif du comité est de recueillir la somme
 de 18 000 \$, afin de soutenir les personnes atteintes de la
 maladie d'Alzheimer ainsi que leur famille de la MRC de Ri-
 vière-du-Loup.

Pour participer à la marche, il suffit de s'inscrire et de payer
 un montant de 10 \$ qui deviendra un don à la Société Alzhei-
 mer Bas Saint-Laurent. Vous pouvez également contribuer
 collectivement à cette cause en vous inscrivant ou en en-
 courageant votre personnel à s'inscrire à titre de «marcheur
 élite». Le marcheur élite s'engage à amasser 200 \$ et plus
 auprès de son organisation et de son entourage. Il peut
 également marcher au nom de votre organisme ou de votre
 entreprise si vous faites un don de 200 \$ et plus. Votre par-
 ticipation est un pas de plus pour faire une différence!

Au plaisir de vous y rencontrer.

France Deschamps
 Présidente
 du comité organisateur



**Message du
 président d'honneur
 CONRAD GOSSELIN**

*À titre de président d'honneur de la Marche 2011, c'est avec plaisir
 que je vous invite à joindre notre groupe pour la campagne de
 financement 2011. Cette terrible maladie évolutive du cerveau
 qui porte atteinte à la faculté de penser et à la mémoire
 affecte le jugement, le raisonnement et l'humeur.*

*Dans le Bas St-Laurent, au-delà de 4703 personnes sont atteintes
 de cette maladie, soit une personne sur 11. Les personnes atteintes
 peuvent déambuler sans but précis, à l'intérieur comme à l'extérieur,
 par temps froid, sans vêtements appropriés et même se perdre
 dans leur propre environnement.*

*La marche annuelle est une importante activité de financement pour
 venir en aide aux personnes souffrant de cette maladie. Les fonds
 recueillis dans la MRC de Rivière-du-Loup sont réinvestis totalement
 dans la MRC à l'exception de 10 % qui est retournée au fonds de
 recherche. Les argents servent à la mise en place de services directs
 pour donner du répit aux aidants et de la stimulation aux personnes
 atteintes de la maladie. Ils servent aussi à la formation des interve-
 nants qui dispensent ces services en plus de soutenir la recherche.*

*Je vous prie de nous aider à financer notre campagne annuelle et
 ainsi sensibiliser la population, car 2011 est l'année où les baby-
 boomers atteindront 65 ans; seulement 25 % d'entre eux sont
 sensibilisés à cette grave maladie.*

Bienvenue à tous!

NOUVEAU

Diffusion des événements culturels dans l'agenda culturel de la Ville

Je tiens à vous informer que dès le mois de mars, il sera possible et ce, gratuitement, pour les organismes, de diffuser leurs événements culturels via l'agenda culturel de la Ville.

Une entente est intervenue entre la MRC et la Ville afin d'ajouter une colonne à l'agenda qui traitera des activités sur tout le territoire. De plus, les affiches de l'agenda culturel seront présentes dans les lieux publics du territoire de la MRC, pour le bénéfice de tous les citoyens.

Donc, dorénavant, veuillez me transmettre par courriel les informations culturelles concernant votre municipalité le plus tôt possible afin qu'elles soient diffusées.

INFORMATIONS À SOUMETTRE : nom de l'événement, la date, le lieu où se déroule l'activité.

DATES DE TOMBÉES :

Bihebdomadaire :

4 mars pour parution du 9 au 23 mars
18 mars pour parution du 23 mars au 6 avril
1er avril pour parution du 6 au 20 avril
15 avril pour parution du 20 avril au 4 mai
29 avril pour parution du 4 au 18 mai
13 mai pour parution du 18 mai au 1er juin
27 mai pour parution du 1er au 15 juin
10 juin pour parution du 15 au 29 juin
23 juin pour parution du 29 juin au 13 juillet
8 juillet pour parution du 13 au 27 juillet

Mensuelle :

Avril : 28 mars avant 12h
Mai : 25 avril
Juin : 25 mai
Juillet : 23 juin

LES CRITÈRES DANS LA SÉLECTION DES ACTIVITÉS CULTURELLES À PARAÎTRE :

- L'activité se déroule sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup;
- L'activité porte sur l'un des secteurs culturels reconnus dans la politique culturelle de la MRC (arts visuels, arts médiatiques, arts de la scène, métiers d'art, patrimoine, savoir-faire traditionnels, littérature et livre, muséologie et archives) ;
- L'activité s'adresse à tous les citoyens et ne limite pas son accès à un groupe, à des membres, à des élèves et n'est pas offerte «sur invitation»;
- L'activité a d'abord un objectif de diffusion culturelle amateur ou professionnelle et non de rencontre sociale, de manifestation politique ou d'animation communautaire.

**Me transmettre vos annonces par courriel à
(melanie.milot@mrc-riviere-du-loup.qc.ca).**

CLUB EMPLOI-CARRIÈRE

Depuis 20 ans, le Club est la clé de votre succès!

Le Club emploi-carrière fête son 20e anniversaire les 11 et 12 mai 2011 sous le thème « Depuis 20 ans, le Club est la clé de votre succès! »

Nous invitons nos partenaires, les gens d'affaires de notre réseau, nos collaborateurs et les membres, administrateurs ainsi que les employés de la corporation à participer aux activités prévues qui se dérouleront à la salle Le Riviera de l'Auberge de la Pointe.

Le mercredi 11 mai 2011 à 19 h, la population est invitée à participer gratuitement à une conférence intitulée « Le Moi inc. » dispensée par monsieur Sylvain Boudreau qui est reconnu nationalement. Le sujet abordé par le conférencier traite des attitudes gagnantes qui mènent au succès et au dépassement de soi. Le tout est présenté avec une touche d'humour et est accessible à tous.

Le jeudi 12 mai 2011, cette journée est consacrée à nos membres. L'activité les « Partenaires-clés » leur permettra d'être jumelés avec une personnalité du milieu qui les accompagnera dans un blitz de recherche d'emploi. Pour faire le bilan de leurs démarches, le tout se conclura par un 5 à 7 où les invités auront le plaisir de faire part des résultats obtenus. Ce moment est pour nous une occasion de démontrer toute notre reconnaissance et de rassembler les gens significatifs pour notre organisation.

Pour participer à ces activités, veuillez réserver au 418 867-8685 avant le 3 mai 2011.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Le Club emploi-carrière offre des services efficaces et gratuits d'aide à la recherche d'emploi. En 2009-2010, pas moins de 1000 personnes ont bénéficié de l'expertise de notre équipe et 89.1% de nos membres ont trouvé l'emploi désiré à l'intérieur de 3,1 semaines.

Nous pouvons sûrement vous aider que ce soit pour rédiger un curriculum vitae, consulter nos listes d'employeurs, vous outiller dans vos démarches, répondre à vos questions, etc.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup et à nous contacter au 418 867-8685.

Nos services sont gratuits!

L'Équipe du Club

RÉCUPÉRATION et VENTE de matériaux patrimoniaux



MATÉRIAUX
patrimoniaux

Voici la solution pour disposer de vos vieilles portes et fenêtres de façon écologique tout en sauvegardant notre richesse patrimoniale !

Tout article d'intérêt architectural ou patrimonial est récupérable et réutilisable : portes, fenêtres, contre-fenêtres, baignoires sur pieds, bardeaux d'amiante, moulures, moustiquaires...

Le service de collecte au 418 856-2628
Les écocentres

Sur rendez-vous au 418 856-2628
Surveiller la grande vente annuelle au printemps
Service de livraison disponible

Pour s'en départir :

Pour en acheter :

Service disponible
de mai à novembre



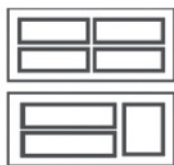
Faites coup double :
réduisez vos déchets et
préservez le patrimoine !

Quelques astuces pour reconnaître une pièce de patrimoine :

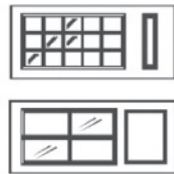
- La plupart des articles anciens sont en bois.
- Le type d'ouverture des portes et fenêtres est à battant ou à guillotine.
- Les assemblages sont faits de tenons et mortaises, de chevilles et de clous forgés et découpés.
- Les fenêtres sont composées de verre simple (pas de verre thermos).
- Les portes et les fenêtres sont souvent ornées de panneaux décoratifs et de motifs.
- Un article datant d'avant 1950 a une valeur patrimoniale.



Modèles de portes d'intérieur ou d'extérieur :



à panneaux



à carreaux



à vitre pleine

Modèles de fenêtres :



à battant (avec ou sans carreaux)



à guillotine

Consulter le Guide d'intervention en patrimoine bâti du Bas-Saint-Laurent disponible dans votre MRC.

« Ne jetons plus ces petits trésors du patrimoine. Donnons-leur une seconde vie ! »

Pour en savoir plus sur le patrimoine rural de la région, visitez le site internet de Ruralitys : www.ruralitys.org

Pour tout renseignement sur la récupération et la vente de matériaux patrimoniaux ou encore sur la gestion des matières résiduelles, consultez CO-ÉCO :

sur le site internet www.co-eco.org
par courriel info@co-eco.org
et par téléphone 418 856-2628 ou sans frais 1 888 856-5552

Conception : Kéraphite

Condensé de la session régulière du 10 janvier 2011.

Tous présents sauf le conseiller Carol Jean
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de décembre 2010 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 34 819.74\$ à même le fonds général ainsi qu'un montant de 93 634.19\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Adhésion 2011 à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) pour un montant de 360\$ plus taxes et 175\$ taxes incluses pour l'option assurance.

Programme de formation de l'ADMQ pour 2011.

Le conseil accepte que la dir. gén./sec. trés. assiste aux formations suivantes :

-La gestion des contrats municipaux dans la foulée des récents changements législatifs (17 février - 230\$).

-La gestion des documents électroniques (17 mai - 230\$).

Adoption du taux de l'IPC pour 2011.

Le conseil accepte que 1.4% sera le taux de référence pour l'indice du prix à la consommation (IPC) pour toutes les transactions de la municipalité qui nécessitent la majoration de l'IPC pour 2011.

Paiement et ajustement du Programme de revitalisation.

La Municipalité possède un programme de revitalisation pour la rénovation et la construction domiciliaire et ce programme prévoit le remboursement de taxes foncières selon un barème déjà établi par règlement. À la fin de l'année financière, il y a lieu de payer les contribuables concernés.

Considérant que des erreurs de calcul sont survenues par les années passées et qu'il y a lieu de réajuster les contribuables concernés, le conseil accepte le tableau, tel que présenté, du programme de revitalisation de 2007 au 8 mars 2010.

Les paiements seront effectués (total de 8974.21\$) et une lettre explicative du calcul sera expédiée à chacun des contribuables concernés par les modifications.

Une facture sera expédiée aux deux contribuables concernés par le trop payé avec lettre explicative.

CSST-info.

La direction de la conformité des employeurs nous avise qu'à compter du 1^{er} janvier 2011, de nouvelles dispositions entrent en vigueur à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST). Elles concernent tout d'abord un nouveau service qui fournit, pendant toute la durée d'un contrat, de l'information sur l'état de conformité d'un entrepreneur à l'employeur qui retient ses services. Ces dispositions touchent également l'attestation de conformité d'un entrepreneur.

Remerciements du comité vision de la MRC de Rivière-du-Loup pour notre participation à l'exercice de vision qui s'est déroulé en novembre dernier.

Remerciements de Karine Boutin pour l'équipe des Karma Jeepettes.

Association des plus beaux villages du Québec.

Le conseil appuie l'Association des plus beaux villages du Québec dans le but de demander des aides financières aux différents organismes gouvernementaux.

Demande d'autorisation de passage quai de Cacouna Est.

Monsieur Gérald Dionne pour le comité santé de l'Île Verte demande une autorisation de passage du véhicule amphibie sur une partie du quai de la Rivière-des-Vases (Cacouna Est) en vue d'assurer deux services essentiels soit l'évacuation médicale d'urgence, pour des fins de sécurité de sa population et de ses visiteurs, ainsi que l'accès à la fréquentation scolaire régulière pour les enfants; ce au cours de la période navigable, de la mi-avril à la mi-novembre; un véhicule par jour durant la période scolaire et quelques passages annuellement en cas de transfert médical d'urgence, toujours lors de marée basse; un aménagement minimal sera probablement requis pour éviter la formation d'ornières et se résumera en un lit de gravier sous chaque roue du véhicule.

Le conseil demande au comité santé de l'Île Verte certaines informations afin de répondre à leur demande de façon éclairée.

Projet de règlement no 175-10 MRC de Rivière-du-Loup - périmètre d'urbanisation de la Ville de Rivière-du-Loup dans le secteur commercial Ouest.

Accusé réception.

Demande de l'EPIK sur le point de réaliser des projets dont une participation importante de la Municipalité sera requise. D'abord, une publication sur les magasins de Cacouna (19^e et 20^e siècle), puis la réimpression du dépliant «Les randonnées du passé» (800\$). De plus, la contribution publicitaire annuelle au journal EPIK au montant de 3600\$. Le conseil rencontrera monsieur Roy au cours du mois pour discuter de ces demandes.

Remerciements Johanne Caillouette (Fabrique) pour la salle gratuite, le 12 décembre dernier.

Avis de motion - règlement de tarification.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie.

MRC de Rivière-du-Loup - Redistribution d'une partie des surplus accumulés.

Un montant de 30 000\$ sera versé aux municipalités selon la richesse foncière uniformisée en vigueur en 2010. Pour notre municipalité, on recevra la somme de 4 231\$.

Contrat de travail - Claude Lévesque.

Le conseil accepte le contrat de monsieur Lévesque, directeur du service incendie, pour une période de trois ans soit du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013.

Démission de monsieur Marc Michaud - pompier volontaire.

Monsieur Michaud nous avise qu'il doit quitter son travail de pompier volontaire à

cause de son manque de disponibilité en raison de son travail en enseignement et sa famille.

Le conseil remercie monsieur Michaud pour son travail au sein de la brigade incendie de Cacouna.

TRANSPORT

Demande de circulation de VTT pour la tenue de leur activité de bénédiction de VTT à l'église de Cacouna le 9 janvier prochain.

Autorisation des travaux sur la rue Sénéchal par le MDDEP

Monsieur Jean-Marie Dionne, de la direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine nous a autorisés à réaliser les travaux de réparation d'une partie de la rue Sénéchal dûs aux bris lors des grandes marées de décembre dernier.

Pro-Algue marine Inc.

L'entreprise Pro-Algue Marine Inc. détient deux certificats d'autorisation de récolte d'algues d'échouage sur 18 plages en bordure du fleuve Saint-Laurent de Rivière-Ouelle à Sainte-Anne-des-Monts valables pour trois ans et se terminant le 27 mai 2012. Monsieur Jean-Pierre Gagnon, président, désire connaître si notre municipalité est favorable à leur projet et demande un appui au renouvellement de l'enlèvement du varech après la date butoir du 27 mai 2012.

La Municipalité de Cacouna, consciente des effets secondaires d'une telle récolte, informe l'entreprise Pro-Algue marine qu'elle ne donne pas son appui à son projet étant donné les hautes marées et que les algues d'échouage sont protectrices de la rive; le conseil annule de plus la résolution d'appui déjà entérinée par les années passées.

(c.c. MDDEP)

Brigadier scolaire.

Le conseil autorise une augmentation de 2.50\$/sem. pour un total hebdomadaire de 62.50\$ en 2011.

HYGIÈNE DU MILIEU

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

Accusé réception d'un chèque de 5 966.91\$.

Compensation pour la collecte sélective de l'année 2008.

Accusé réception d'un chèque au montant de 12 545.50\$ pour les services de collecte sélective de l'année 2008. Le calcul de la compensation a été établi au prorata de l'ensemble des coûts des municipalités.

Demande de Sabryna Caron

Madame Sabryna Caron, technicienne en eau potable et eaux usées, demande une augmentation salariale de 1.50\$ l'heure. Elle mentionne que, depuis 2008, elle n'a reçu aucun ajustement de salaire sauf l'an passé où il lui a été remis l'IPC.

Considérant le bon travail de madame Caron, le conseil autorise une augmentation de 0.40\$ de l'heure pour chacune des années suivantes, 2011-2012 et 2013.

Soumission déneigement citernes à incendie route 291.

Le conseil accepte la soumission de monsieur Christian Lajoie pour le déneigement de six citernes incendies soit (3) sur la route 291, (2) route de l'église et (1) petit rang 2, au coût de 950\$ plus taxes pour 2011 et 2012.

Soumission architecte

Suite à un appel de proposition d'honoraires à deux architectes demandant une offre de service pour l'architecture du bâtiment de service au futur site des étangs aérés et la surveillance des travaux, un appel d'offres est déposé.

Le conseil accepte la soumission de Fabien Nadeau, architecte, au montant de 2750\$ plus taxes et des frais de déplacements de .50/km.

Demande de paiement no 2 du lot no 1

Le conseil accepte de payer la somme de 180 333.35\$ à Hugues Guérette Inc. pour les travaux du lot 1-Servitudes de drainage et postes de pompage. Ces travaux seront payés à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Demande de changements des travaux du lot no 1

Le conseil accepte l'ordre de changement no 2 et 3 soumis au consortium Cima+/Roche par l'entrepreneur pour un coût supplémentaire de 6429\$.

-L'ordre de changement no 2 concerne un conflit entre une conduite existante et la nouvelle sur la servitude no 3 et ce, sur toute sa longueur. Ils demandent à l'entrepreneur d'enlever la conduite existante et d'ériger une nouvelle conduite temporaire qui sera installée en avant de la station de pompage SP5. Le tout pour un coût additionnel de 4014\$.

-L'ordre de changement no 3 concerne la fourniture et l'installation d'un matelas de paille pour la servitude no 1 du côté est seulement. Le tout pour un coût additionnel de 2415\$.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Commission de protection du territoire agricole –Lots 191-P, 192-P

La CPTAQ autorise la Municipalité à utiliser à des fins autres que l'agriculture l'assiette de servitudes de drainage qui doivent être consenties sur parties des lots 191 et 192 du cadastre de la paroisse de Cacouna. La Commission considère que cette demande devrait être autorisée à certaines conditions énumérées aux documents.

Avis de motion- Règlement concernant les piscines résidentielles

Formation inspecteur en bâtiments

Le conseil accepte que l'inspecteur en bâtiments, Monsieur Vincent Bérubé, assiste aux formations suivantes données par la Combeq :

-Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) qui se tiendra à Drummondville les 28 et 29 janvier prochain au coût de 450\$

plus taxes.

-Captage des eaux souterraines qui se tiendra à Québec le 2 février prochain au coût de 240\$ plus taxes.

OMH de Saint-Antonin

Le conseil appuie la Municipalité de Saint-Antonin et l'OMH de Saint-Antonin et manifeste son désaccord à la régionalisation des OMH de la MRC de RdL. Le conseil avise la MRC qu'elle se retire de cette entente de régionalisation des OMH et demande copie des procédures exécutées pour la régionalisation des OMH.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Le Conseil autorise Jean-Yves Chouinard à faire l'achat de quelques tapis-protecteurs pour la patinoire représentant un coût d'environ 300\$ ainsi qu'une dizaine d'élastiques pour le Tae-Boxe pour environ 150\$.

AFFAIRES NOUVELLES

Demande à la MRC de R-du-Loup

Considérant que les documents explicatifs de la réunion mensuelle de la MRC de Rivière-du-Loup ne sont pas expédiés aux maires avant les réunions mensuelles;

Considérant que ces documents sont importants pour l'étude des dossiers avant la tenue d'une telle réunion;

Le conseil demande à la MRC d'expédier aux maires les documents explicatifs relatifs à l'ordre du jour, par la poste, avant la tenue de ladite réunion.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Condensé de la session extraordinaire du 19 janvier 2011.

Tous présents

Projet de reconstruction de la station d'épuration

DEMANDES D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cacouna désire procéder à la reconstruction de la station d'épuration des eaux usées;

QUE les travaux prévus dans le cadre de la reconstruction consistent à construire de nouveaux étangs aérés et à amener un nouvel émissaire au point de rejet de l'émissaire actuel;

QU'une demande d'autorisation pour les projets de systèmes de traitement des eaux usées d'origine domestique doit être adressée au MDDEP en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QU'une fois les travaux achevés, la Municipalité doit transmettre au MDDEP une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

EN CONSÉQUENCE,

Il est résolu QUE la Municipalité dépose la demande d'autorisation au MDDEP pour le projet de reconstruction de la station d'épuration;

QUE le Consortium Cima+/Roche soit mandaté pour préparer et présenter ladite demande d'autorisation .

La Municipalité s'engage à transmettre au MDDEP, lorsque des travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée; à respecter les exigences de rejet fixées par le ministère, selon le cas, et à effectuer les correctifs nécessaires; à effectuer le suivi standard décrit à l'annexe 4, à faire parvenir au ministère les résultats d'analyse tous les 12 mois et à l'aviser dès que les résultats ne respectent pas les exigences ou lors d'une panne, d'un déversement ou de toute autre situation pouvant avoir un impact sur l'environnement.

Elle s'engage également à ce que toutes les matières résiduelles provenant de l'accumulation ou du traitement des eaux usées soient déposées dans un endroit autorisé en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement; elle s'engage enfin à utiliser son système de traitement conformément aux spécifications indiquées dans le guide d'utilisation ou le manuel d'exploitation fourni par le manufacturier ou l'ingénieur mandaté.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Condensé de la session régulière du 7 février 2011

Tous présents

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Monsieur Gilles D'Amours se retire pour le prochain point.

Ratification des déboursés de janvier 2011 et approbation des comptes du mois

Pour un montant de 27 504.23\$ ainsi qu'un montant de 191 037.62\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

MAMROT-Progr. de compensation tenant lieu de remboursement de la TVQ

L'entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités a été conclue le 27 avril 2006 entre la FQM, l'UMQ, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Conformément à cette entente, ils ont établi à 28 705\$ la compensation attribuée à notre municipalité à titre de remboursement d'une partie de la TVQ payée sur les achats de biens et services pour l'année 2010.

Mutuelle des Mun. du Qc – 930.\$ en retour pour l'année 2010

MAMROT - Accusé réception, politique de gestion contractuelle

Comité sélection –secrétaire administrative à temps partiel

Considérant que le conseil a accepté d'ouvrir un poste de secrétaire administrative à temps partiel, sur appel, occasionnel (durant les versements de taxes, les vacances annuelles des employés et au besoin lors de surcharge de travail); le conseil nomme madame Francine Côté, madame Ghislaine Daris, madame Made-

leine Lévesque et monsieur Gilles D'Amours afin de former un comité de sélection pour l'analyse des candidatures pour ce poste ainsi que tenir les entrevues et tests nécessaires pour recommander l'embauche de la personne ayant les qualifications requises au conseil.

Félicitations Jean-Philippe Hudon-Dionne pour son courage et sa détermination afin de mener une opération humanitaire en Afrique.

Félicitations Denis Lafrance et l'équipe CIMT pour leur courage et leur détermination lors de l'ascension du Kilimandjaro.

Formation gestion contractuelle avec l'outil SEAO

Considérant la nouvelle réglementation qui entrera en vigueur le 1er avril prochain concernant la publication des contrats municipaux sur l'outil SEAO;

Considérant qu'il sera obligatoire pour toutes les municipalités de publier les appels d'offres, les soumissions reçues, les contrats accordés, l'estimé des travaux avant les soumissions sur l'outil SEAO; Considérant qu'il y a un cours donné par l'association des directeurs municipaux sur le WEB d'une durée de 90 minutes pour l'utilisation de ce site;

En conséquence,

le conseil accepte que madame Madeleine Lévesque, directrice générale, suive ce cours sur le WEB intitulé « Maîtriser votre gestion contractuelle avec l'outil du SEAO » au coût de 35\$ plus taxes soit la somme de 39.87\$

Hommage aux bénévoles

Madame Micheline Côté, conseillère publicitaire, du journal Info-Dimanche nous informe qu'elle publiera encore cette année, une section spéciale dans l'édition de Pâques, soit celle du 20 avril prochain. Cette section, « À Pâques, nous leur disons merci! » comprendra l'horaire des messes de Pâques et un hommage à un bénévole de notre municipalité.

Le conseil accepte la publicité format carte affaire au montant de 80.00 \$ plus taxes et recommande madame Marielle Dumont comme personne bénévole.

Amendes- MRC de Rivière-du-Loup

Le conseil de la MRC nous avise que le montant total des amendes pour notre mun. en 2010 est de 9643.29\$. Un montant de 4461.20\$ a déjà été encaissé, donc un solde à recevoir de 5182.09\$. Un montant de 4231\$ a également été encaissé, représentant le surplus du compte des amendes.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

TRANSPORT

Réglementation sur les véhicules lourds

Depuis le 1er janvier 2011, une nouvelle définition de véhicule lourd est entrée en vigueur à la Société de l'assurance automobile du Québec, qui reposera sur le poids nominal brut du véhicule (4500 kg

ou plus) plutôt que sur la masse nette (plus de 3000 kg). À compter de cette date, tout véhicule routier d'un poids nominal brut de 4 500 kg sera donc considéré comme un véhicule lourd.

Club de Motoneige les Déserteurs Inc.- Demande de droit de passage

Monsieur Fernand Lebel, président du Club de motoneige Les Déserteurs, nous informe qu'il a perdu le droit d'accès sur le terrain de monsieur Serge Forest. Le club se doit maintenant de circuler sur le chemin de la Rivière-des-Vases pour une distance de moins d'un demi-kilomètre.

Le conseil accorde au Club le droit de passage sur le chemin de la Rivière-des-Vases sur une distance de moins d'un demi-kilomètre tel qu'indiqué sur un plan annexé. Le conseil demande de circuler de façon sécuritaire sur ce tronçon de route et de faire la signalisation adéquate.

(c.c. Sûreté du Québec, MMQ, monsieur Serge Forest)

Correspondance Hugues Guérette

Le conseil est conscient de la problématique du secteur de la Côte Roy et de la rue Sénéchal et recommande aux automobilistes qui fréquentent ce secteur de circuler avec un véhicule à quatre roues motrices dans la mesure du possible facilitant ainsi l'ascension de la côte durant la saison hivernale.

Le conseil demande à son préventionniste de faire une étude approfondie de ce secteur en période hivernale et qu'un panneau de signalisation soit installé selon les recommandations de notre assureur.

HYGIÈNE DU MILIEU

Demande de paiement no 3 pour le lot

1 des travaux - Le conseil accepte de payer la somme de 12 083.61\$ à Hugues Guérette Inc. pour les travaux du lot 1 (servitudes de drainage et poste de pompage). Ces travaux seront payés à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Collecte à 3^e voie. La municipalité étudie le dossier.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun permis n'a été émis au cours du mois de janvier dernier.

Nomination des personnes désignées au niveau municipal pour la surveillance des cours d'eau et l'enlèvement d'obstructions

La municipalité de Cacouna:

1) informe la MRC qu'elle recommande Réjean Lebel et Madeleine Lévesque pour exercer respectivement les fonctions de personne désignée principale et celle de personne désignée substitut tel que prévu à l'entente intermunicipale ;

2) maintient ces choix jusqu'au terme initial de l'entente intermunicipale ou jusqu'à ce qu'une nouvelle résolution les modifie.

Projet de règlement no 37-11-Modifiant le règlement de zonage 19-08-2

- **RELATIVEMENT À DES CORRECTIONS À APPORTER AUX ARTICLES 2.2.2.2, 2.2.2.3 ET 2.2.2.4 CONCERNANT L'IDENTIFICATION DES CLASSES**

D'USAGES

- **RELATIVEMENT À UN CHANGEMENT DE FORMULATION DE L'ARTICLE 6.2.2 SUR L'IMPLANTATION SUR DES TERRAINS PRÉSENTANTS DE FORTES PENTES;**

- **RELATIVEMENT À LA MODIFICATION D'UN TERME À L'ARTICLE 7.2.2.5**

- **RELATIVEMENT À LA CORRECTION DE L'UTILISATION POUR 2 ARTICLES DIFFÉRENTS PORTANT LA MÊME NUMÉROTATION 7.3.5 ET À L'ENLÈVEMENT DES NORMES SPÉCIFIQUES AUX PISCINES**

- **RELATIVEMENT À LA CORRECTION DES ZONES IDENTIFIÉES À L'ARTICLE 8.2.1.8**

- **RELATIVEMENT À L'AGRANDISSEMENT DE LA LIMITE DE LA ZONE 8-H À MÊME LA 9-P**

- **RELATIVEMENT À L'AJOUT DE L'USAGE SPÉCIFIQUE VENTE ET RÉPARATION DE MACHINERIE DANS LA ZONE 119-AH** (Le contenu de ce règlement étant très technique, vous pouvez en consulter le détail au bureau de la Municipalité ou dans le Procès-verbal complet disponible sur le site de la Municipalité – www.cacouna.ca)

Projet de règlement no 38-11-Modifiant le règlement de zonage 21-08-2

Le Conseil abroge l'article 3.6 sur les piscines résidentielles, ceci afin de se conformer aux nouvelles normes provinciales. (Détails sur www.cacouna.ca)

Date assemblée publique de consultation

- Le conseil fixe au 7 mars 2011 à 19 h 30 à la salle municipale de Cacouna, l'assemblée publique de consultation sur le règlement no 37-11 concernant les modifications au règlement de zonage no 19-08-2 et au règlement no 38 11 concernant les modifications au règlement de construction 21-08-2.

Régionalisation des OMH de la MRC de Rivière-du-Loup

Accusé réception de la résolution no 2008-410-C de la MRC annonçant son intention de déclarer sa compétence en matière de logement social.

Une correspondance de la Municipalité de Saint-Hubert nous a été expédiée à l'effet qu'elle manifeste son désaccord à la régionalisation des OMH du territoire.

Accusé réception de la résolution no 2010-01-23.8.5 concernant la régionalisation des OMH par monsieur Dennis Pelletier, attaché politique du député de Rivière-du-Loup, monsieur Jean D'Amour.

L'Office municipal d'habitation de Saint-Antoine nous remercie de notre appui concernant notre désaccord pour la régionalisation des offices d'habitation de la MRC.

Avis de conformité-CPTAQ

La Commission de protection du territoire agricole du Québec nous avise que le projet de construction d'un bâtiment principal à des fins d'utilité publique (gestion des matières résiduelles) est conforme à la loi. La superficie de droits acquis qui est ici reconnue est de 88,12 hectares, soit la superficie des lots acquis, pour des fins d'utilités publiques, aux titres enregistrés le 4 juillet

1979 sous les numéros 229018, 229017 et 229021.

Pétition concernant la zone 21-H

Dépôt d'une pétition de dix contribuables demandant le changement de zonage de la zone 21-H de notre municipalité afin de modifier le type d'habitation permis dans cette zone. Les contribuables concernés trouvent que la rue des Muguets située dans la zone 21-H de la municipalité était occupée jusqu'à récemment, uniquement par plusieurs résidences unifamiliales, qui, sans être identiques, donnaient quand même au secteur une uniformité et une harmonie visuelle qui cadrent bien avec la zone agricole située immédiatement au sud et le reste de la zone qui est composée d'habitations du même type.

Le conseil demande au comité consultatif d'urbanisme de réviser le plan d'urbanisme, les règlements de zonage et de construction le plus tôt possible.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc. Téléphonie par câble

Monsieur Benoît Doyon de Vidéotron nous a expédié une offre de service pour l'installation de la téléphonie par câble au centre des Loisirs Kakou Inc. au coût de 28.88\$ incluant la boîte vocale. Le service aujourd'hui nous en coûte 65.71\$. Le conseil accepte l'offre de vidéotron pour le service de téléphonie.

Contrats, commandite, dédommagement déplacement Sébastien Desjardins, achat de matériel pour la relâche et achat de jeu Wii

Le conseil accepte les demandes suivantes:

1.- Contrat pour les cours de la saison hivernale :

Cours de danse hip-hop Mélanie Fortin 400.\$

Cours de step Sophie Lauzier 500.\$

Cours de tae-boxe Sabryna Caron 500.\$

Cours de peinture sur bois France Deschamps 450.\$

Cours de danse en ligne Guy Ouellet 600.\$

2.- une demande de commandite de 100.\$ (incluant la publicité dans info Dimanche) par les Loisirs Kakou pour le Carnaval 2011;

3.- une demande de dédommagement de 8.50\$ par déplacement pour ouvrir, fermer et nettoyer le gymnase à partir de septembre 2011;

4.- l'achat de matériel pour la semaine de relâche totalisant environ 450.\$ dont il sera possible d'obtenir un montant de subvention de l'URLS (environ 350.\$);

5.- l'offre proposée par le comité SHV pour l'achat d'un jeu Wii à rabais pour un montant de 100.\$;

PÉRIODE DE QUESTIONS

TRAVAUX AQUEDUC-ÉGOUTS 132 OUEST (Patrimoine) - Lot 2

(Information présentée à la séance du conseil du lundi 11 avril.)

Concernant les travaux du lot 2 sur la rue du Patrimoine, de la Caisse populaire à la limite ouest de la municipalité (secteur Anse-au-Persil):

- toutes les autorisations ont été obtenues;

- le règlement d'emprunt est fait;

- l'entrepreneur a été choisi, parmi les 6 soumissions reçues. Le plus bas étant **Wilfrid Allen Ltée**, à 7 664 987.\$;

- les dernières confirmations de subvention défrayaient 66% des coûts. Une demande de bonification a été faite afin d'actualiser le montant de subvention. Les démarches semblaient posi-

tives mais le Conseil attend, d'un jour à l'autre, la réponse finale du député Jean D'Amour.

La confirmation de cette bonification permettra d'établir le coût exact que chaque utilisateur devra défrayer pour ces services et donnera également le feu vert au contracteur d'acquiescer son matériel et d'enclencher les travaux.

30 semaines de travaux sont prévues pour ce secteur (lot 2). Pour être complétés cette année (vers la mi-décembre), ces travaux devront débuter en avril...

Nous devrions avoir des images de l'évolution de ces travaux dans notre prochain numéro...

INFO DIVERSES (Avril)

* Madame **Isabelle Morin** vient d'être engagée à titre de secrétaire administrative (à temps partiel, au besoin).

* La semaine du 2 au 8 mai 2011 a été proclamée **Semaine nationale de la Santé mentale**.

*** Port de mer de Gros-Cacouna.**

Quelques chiffres présentés en mars par Transports Canada à la Corporation du Port.

Les dépenses de fonctionnement pour 2010 s'élèvent à 248 671.\$ alors que les dépenses d'entretien atteignent 131 000.\$.

Une mise à niveau des caissons du quai, pour un montant prévu de 486 000.\$ est à venir, de même que le dragage de l'entrée du port, où l'accumulation de sédiments a réduit l'espace de manœuvre.

1 721 000.\$ ont été dépensés en dragage en 2009.

SÉANCES ORDINAIRES

À VENIR

9 mai

6 juin

4 juillet

8 août

toujours à 19h30

à la salle municipale.



UNE MARCHÉ POUR COMBATTRE LE CANCER

Joignez-vous au plus grand événement de collecte de fonds dédié à la lutte contre le cancer et AIDEZ À FAIRE LA DIFFÉRENCE!

RELAIS POUR LA VIE Rivière-du-Loup 18 juin 2011 - 19 h à 7 h

Piste d'athlétisme de Rivière-du-Loup, coin rue St-Pierre et rue Desjardins

- Démontrez votre appui
- Commanditez un participant
- Achetez un luminaire
- Faites un don

Infos et détails en ligne :

www.cancer.ca/relais

Ou pour info téléphonique :

Maryse Rioux 418 862-1473

Vous pouvez aussi appeler au **bureau municipal** pour vous joindre à l'équipe de Cacouna ou la commanditer:
418 867-1781

Au rythme des marées

AVRIL 11			
1 VEN	2 SAM	3 DIM	4 LUN
2h41 13,5	3h14 14,2	3h45 14,7	4h15 15,4
8h54 3,4	9h30 2,9	10h04 2,6	10h36 2,2
14h58 13,8	15h32 13,8	16h04 14,2	16h35 13,8
21h13 3,4	21h41 3,4	22h07 2,9	22h34 2,9
5 MAR	6 MER	7 JEU	8 VEN
4h45 15,4	5h15 15,4	5h47 15,4	6h02 3,4
11h08 2,2	11h40 2,6	12h14 2,6	6h22 15,1
17h06 13,8	17h39 13,1	18h13 12,6	12h52 3,4
23h01 2,9	23h30 3,4		18h50 11,8
9 SAM	10 DIM	11 LUN	12 MAR
0h36 4,2	1h17 4,5	2h11 5,4	3h27 5,8
7h01 14,7	7h48 13,8	8h47 13,5	10h01 13,1
13h37 4,2	14h32 4,5	15h45 5,0	17h06 5,0
19h33 11,0	20h27 10,6	21h38 10,2	23h00 10,6
13 MER	14 JEU	15 VEN	16 SAM
4h59 5,8	0h14 11,8	1h13 13,5	2h02 15,1
11h22 13,1	6h20 4,5	7h26 3,4	8h22 2,2
18h14 4,2	12h34 13,8	13h34 14,7	14h26 15,4
	19h08 3,4	19h55 2,6	20h39 1,7
17 DIM	18 LUN	19 MAR	20 MER
2h47 16,7	3h31 17,9	4h15 18,7	5h00 18,3
9h12 1,0	10h01 0,1	10h48 -0,2	11h36 0,1
15h14 15,9	16h00 15,9	16h47 15,4	17h33 14,7
21h21 1,0	22h04 1,0	22h46 1,0	23h29 1,7
21 JEU	22 VEN	23 SAM	24 DIM
5h46 17,9	0h13 2,6	1h00 3,8	1h53 4,5
12h25 1,0	6h34 16,7	7h25 15,4	8h22 14,2
18h20 13,8	13h17 2,2	14h15 3,4	15h21 4,5
	19h11 12,6	20h06 11,4	21h09 11,0
25 LUN	26 MAR	27 MER	28 JEU
3h00 5,4	4h23 6,1	5h45 5,8	6h35 11,8
9h27 13,1	10h40 12,2	11h53 12,2	6h52 5,4
16h31 5,0	17h37 5,4	18h32 5,4	12h55 12,2
22h20 10,6	23h34 11,0		19h17 5,0
29 VEN	30 SAM		
1h24 12,6	2h04 13,5		
7h45 4,5	8h29 4,2		
13h45 12,2	14h26 12,6		
19h55 4,5	20h28 4,5		

MAI 11			
1 DIM	2 LUN	3 MAR	4 MER
2h39 14,2	3h12 15,1	3h44 15,4	4h16 15,9
9h07 3,4	9h42 2,9	10h16 2,6	10h49 2,6
15h02 12,6	15h37 13,1	16h10 13,1	16h44 13,1
20h59 4,2	21h30 3,8	22h00 3,8	22h32 3,4
5 JEU	6 VEN	7 SAM	8 DIM
4h49 16,3	5h25 15,9	6h03 15,9	6h23 4,2
11h24 2,6	12h01 2,6	12h41 2,9	6h47 15,1
17h19 12,6	17h57 12,6	18h38 12,2	13h26 3,4
23h06 3,4	23h43 3,8		19h25 11,8
9 LUN	10 MAR	11 MER	12 JEU
1h10 4,5	2h08 5,0	3h20 5,4	4h43 5,4
7h36 14,7	8h33 13,8	9h39 13,5	10h52 13,1
14h19 3,8	15h21 4,2	16h47 4,2	17h29 4,2
20h19 11,4	21h23 11,4	22h33 12,2	23h40 13,1
13 VEN	14 SAM	15 DIM	16 LUN
6h01 4,5	0h39 14,2	1h32 15,9	2h22 17,1
12h04 13,5	7h08 3,4	8h06 2,2	8h59 1,4
18h26 3,8	13h07 13,5	14h04 13,8	14h55 14,2
	19h18 2,9	20h07 2,6	20h54 2,2
17 MAR	18 MER	19 JEU	20 VEN
3h09 17,9	3h56 18,3	4h43 18,3	5h30 17,6
9h49 1,0	10h38 0,6	11h26 1,0	12h14 1,4
15h44 14,7	16h32 14,2	17h19 13,8	18h07 13,5
21h41 2,2	22h26 2,2	23h11 2,6	23h57 2,9
21 SAM	22 DIM	23 LUN	24 MAR
6h18 16,7	0h45 3,8	1h37 4,5	2h36 5,4
13h03 2,2	7h07 15,4	7h57 14,2	8h52 13,1
18h55 12,6	13h53 3,4	14h44 4,2	15h38 5,0
	19h46 12,2	20h41 11,8	21h39 11,4
25 MER	26 JEU	27 VEN	28 SAM
3h45 5,8	5h00 5,8	6h09 5,8	6h34 12,6
9h52 12,2	10h58 11,4	12h02 11,4	7h09 5,4
16h33 5,4	17h26 5,4	18h15 5,4	13h00 11,4
22h40 11,8	23h40 12,2		19h00 5,4
29 DIM	30 LUN	31 MAR	
1h21 13,5	2h02 14,2	2h40 15,1	
7h59 4,5	8h42 4,2	9h21 3,8	
13h49 11,4	14h31 11,8	15h10 12,2	
19h40 5,0	20h19 4,5	20h56 4,5	

JUIN 11			
1 MER	2 JEU	3 VEN	4 SAM
3h16 15,4	3h53 15,9	4h30 16,3	5h10 16,3
9h57 2,9	10h33 2,6	11h10 2,6	11h49 2,6
15h47 12,2	16h25 12,6	17h03 12,6	17h44 12,6
21h33 4,2	22h11 3,8	22h50 3,4	23h32 3,4
5 DIM	6 LUN	7 MAR	8 MER
5h52 16,3	6h17 3,4	1h07 3,8	2h04 4,2
12h30 2,6	6h37 15,9	7h25 15,4	8h19 14,7
18h27 12,6	13h14 2,6	14h02 2,9	14h54 3,4
	19h14 12,6	20h06 12,6	21h03 13,1
9 JEU	10 VEN	11 SAM	12 DIM
3h11 4,5	4h26 4,5	5h42 4,2	6h09 15,1
9h19 13,5	10h26 13,1	11h36 12,6	6h52 3,8
15h50 3,8	16h49 3,8	17h49 3,8	12h44 12,6
22h04 13,5	23h07 14,2		18h47 3,8
13 LUN	14 MAR	15 MER	16 JEU
1h08 15,9	2h03 16,7	2h55 17,1	3h44 17,6
7h54 2,9	8h50 2,2	9h42 1,7	10h30 1,4
13h46 12,6	14h41 13,1	15h32 13,5	16h19 13,5
19h43 3,4	20h35 2,9	21h25 2,9	22h12 2,6
17 VEN	18 SAM	19 DIM	20 LUN
4h31 17,6	5h17 17,1	6h01 16,7	6h28 3,4
11h15 1,4	11h59 1,7	12h41 2,2	6h45 15,4
17h05 13,5	17h50 13,5	18h34 13,1	13h21 2,9
22h58 2,6	23h43 2,9		19h19 13,1
21 MAR	22 MER	23 JEU	24 VEN
1h14 4,2	2h04 4,5	2h59 5,4	4h04 5,8
7h29 14,7	8h14 13,5	9h03 12,2	9h58 11,4
14h01 3,8	14h42 4,5	15h25 5,0	16h14 5,4
20h04 12,6	20h52 12,2	21h43 12,2	22h39 12,2
25 SAM	26 DIM	27 LUN	28 MAR
5h15 6,1	6h24 5,8	6h34 13,1	1h24 13,8
11h01 10,6	12h07 10,2	7h25 5,4	8h15 4,5
17h06 5,8	18h00 5,8	13h07 10,6	13h59 11,0
23h38 12,6		18h53 5,4	19h42 5,0
29 MER	30 JEU		
2h10 14,7	2h53 15,4		
8h58 4,2	9h38 3,4		
14h44 11,4	15h26 11,8		
20h27 4,5	21h11 3,8		

DEVENEZ FIERS PARTENAIRES DE LA PUBLICATION « Le commerce et la villégiature, aux 19^e et 20^e siècles à Cacouna »

PARTENAIRE MAJEUR (1500.\$)

- 1- LOGO du partenaire en couverture arrière du livre.
- 2- Invitation aux événements publics qui se tiendront en référence au livre.
- 3- Bannière du partenaire installée en évidence lors des événements publics (lancement, présentations/conférences).
- 4- Mention du partenariat dans les communiqués.
- 5- Mention du partenariat et logo du partenaire sur le site internet de l'éditeur (www.journalepik.com).
- 6- Émission d'un communiqué spécifique publicisant ce partenariat, avec photo de remise de chèque (si désiré).
- 7- Remise de 3 exemplaires du livre lors du lancement.

PARTENAIRE RÉGULIER (500.\$)

- 1- LOGO du partenaire en couverture arrière du livre.
- 2- Information sur les événements publics qui se tiendront en référence au livre.
- 3- Mention du partenariat au lancement et dans les communiqués.
- 4- Mention sur le site internet de l'éditeur.
- 5- Remise de 2 exemplaires du livre lors du lancement.

PARTENAIRE DE SOUTIEN (50.\$)

- 1- Identification des partenaires, dans le livre, dans la section *Remerciements*.
- 2- Mention sur le site internet de l'éditeur.
- 3- Remise d'un exemplaire du livre lors du lancement.

Faire chèque à l'ordre de:
(Éditions) EPIK, C.P. 2025,
Cacouna, QC, G0L 1G0

Pour information ou contribution
à titre de partenaire, contacter Yvan Roy,
responsable des éditions EPIK,
au 418 862-3061,
ou à epik@videotron.ca